

Francophonies d'Amérique



Philippe Fournier, *La Nouvelle-France au fil des édits : chronologie reconstituée d'après les principaux édits, ordonnances, lois et règlements émis sous le Régime français*, Québec, Éditions du Septentrion, 2011, 607 p.

Lucie Desjardins

Numéro 35, printemps 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1026411ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1026411ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)
1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Desjardins, L. (2013). Compte rendu de [Philippe Fournier, *La Nouvelle-France au fil des édits : chronologie reconstituée d'après les principaux édits, ordonnances, lois et règlements émis sous le Régime français*, Québec, Éditions du Septentrion, 2011, 607 p.] *Francophonies d'Amérique*, (35), 159–161.
<https://doi.org/10.7202/1026411ar>

Recensions

Philippe Fournier, *La Nouvelle-France au fil des édits : chronologie reconstituée d'après les principaux édits, ordonnances, lois et règlements émis sous le Régime français*, Québec, Éditions du Septentrion, 2011, 607 p.

Pour connaître les édits d'ordonnances, d'arrêtés, de lois et de règlements qui avaient cours en Nouvelle-France, il fallait jusqu'à tout récemment fouiller dans divers fonds d'archives. Le site *Notre mémoire en ligne / Early Canadiana Online*, organisme sans but lucratif voué à la conservation et à la diffusion d'anciennes publications canadiennes, ne présente en effet l'intégralité des textes que sur abonnement. C'est cette masse de documents qui a permis à Philippe Fournier de reconstituer une chronologie sélective de manière à rendre compte de la vie journalière, du « mode de vie de nos ancêtres en relation intime et directe avec la multiplicité des édits, ordonnances, règlements et codes de vie que les autorités n'ont pas tari de leur imposer » (p. 9). Aussi son ouvrage vient-il véritablement combler une lacune en donnant accès à 1956 documents émis par l'autorité de la Nouvelle-France, qui sont ici transcrits, résumés et commentés.

Le lecteur pourra donc prendre connaissance des nouveaux règlements de la police (18 avril 1689), des hommages du Conseil souverain au docteur Michel Sarrazin (14 mai 1699), du règlement visant à faire construire les premiers trottoirs le long de la batterie Dauphine (l'actuelle rue Dalhousie, près de Saint-Antoine) (30 juillet 1720), des ordonnances multiples visant l'amélioration de la ville de Montréal. Si ces édits et règlements peuvent paraître austères en raison du langage administratif et juridique utilisé, ils permettent néanmoins d'avoir accès à la vie quotidienne et matérielle de nos ancêtres et de retrouver l'intimité d'un temps révolu. Car, comme Philippe Fournier le souligne à plusieurs reprises, il s'agit moins de lire ces documents pour eux-mêmes que de constater leur impact direct et réel sur la vie des gens ordinaires. On relève ainsi

l'interdiction faite aux gens ordinaires de porter l'épée (8 janvier 1676) ; la défense faite aux habitants de la Prairie de la Magdeleine (La Prairie) de tenir cabaret afin de contenir l'habitude des Sauvages de s'enivrer (22 septembre 1676) ; l'ordonnance qui oblige à baliser les chemins en hiver (1^{er} février 1706) ; l'achat de seaux en cuir pour combattre les incendies (21 mars 1706) ; le règlement qui force les boulangers à mettre en vente du pain de toutes les qualités sous peine d'amende (1^{er} février 1706) ; le nouveau règlement de police qui rend obligatoire la présence de latrines dans les maisons, contesté par une vingtaine de citoyens le 28 juin 1706, qui se disent incapables de se soumettre à un tel règlement.

De ce point de vue, le projet, qui relève autant de l'histoire de la Nouvelle-France que de l'histoire culturelle, est important, voire essentiel. Pourtant, le chercheur sera déçu de retrouver une orthographe modernisée et des résumés (sans transcription des textes d'origine) de plus en plus nombreux. Une douzaine de documents ne sont pas dotés d'un numéro de référence archivistique. Le grand public ou le passionné d'histoire sera aussi déçu de ne pas toujours retrouver une mise en contexte susceptible de bien faire comprendre le contexte et les répercussions entourant ces lois, ordonnances et édits. La « défense faite aux gens ordinaires de porter l'épée » (8 janvier 1676) (p. 136), par exemple, a d'autant plus d'importance si on connaît les privilèges accordés au port de l'épée de même que sa valeur nobiliaire. De la même façon, on aimerait avoir plus de détails sur le procès qui amena le Conseil souverain à demander au roi, le 16 novembre 1681, que tous les procès se tiennent désormais « en ce pays et non en France » (p. 168).

L'ouvrage s'adresse donc à la fois aux chercheurs et au grand public. De plus, cette volonté de montrer l'incidence des lois et ordonnances sur la vie quotidienne des habitants de Nouvelle-France se double d'un souci chronologique. Les textes sont présentés en ordre chronologique et chaque chapitre correspond au mandat d'un gouverneur ou de son substitut intérimaire et débute par une section intitulée « Un brin d'histoire », qui renseigne le lecteur sur le gouverneur et son époque, sur les principaux faits survenus sous sa gouverne et sur les caractéristiques principales des documents de son mandat. Comme la diversité des sujets abordés est considérable, l'index qui permet, par exemple, de retrouver rapidement tous les règlements concernant tel ou tel corps de métier (boulangers, bouchers, marchands, cabaretiers), tel ou tel aspect de la vie civile (organisation de l'espace, chasse, hygiène, sécurité) ou religieuse (dîme,

construction d'église, distribution de bancs, mariage) est nécessaire et facilite la consultation de cet ouvrage de plus de 600 pages (sur deux colonnes).

Malgré les défauts signalés un peu plus haut, qui relèvent à mon sens essentiellement de la difficulté à bien cerner le public visé, il reste que la lecture de l'ouvrage est agréable et permet de donner facilement accès à des documents peu lus, voire complètement oubliés. Si, comme le mentionne la quatrième de couverture, « vous avez raté les plus récentes audiences du roi, les séances ordinaires du Conseil souverain, les décisions controversées du gouverneur général ou les règlements édictés par l'intendant de service », l'ouvrage de Philippe Fournier vous permettra d'explorer la vie sociale en Nouvelle-France avec ses contraintes, ses difficultés, ses problèmes, mais aussi ses solutions, ses défis, ses joies et ses petits bonheurs.

Lucie Desjardins
Université du Québec à Montréal

Gaétan St-Pierre, *Histoires de mots solites et insolites*, Québec, Éditions du Septentrion, 2011, 334 p.

L'ouvrage *Histoires de mots solites et insolites* est un recueil de quelques centaines d'étymologies surprenantes de la langue française. L'auteur y expose le même genre d'information que dans les chroniques qu'il signe depuis 2008 dans la revue *Correspondances*, sous l'intitulé « Curiosités étymologiques ». L'ouvrage « s'intéresse d'abord et avant tout à l'histoire des mots, à l'histoire du vocabulaire français et à celle des mots et expressions du français québécois » (p. 10).

Les mots retenus ont « une origine surprenante, une histoire hors du commun » (p. 14). À travers l'histoire particulière de ces mots dont l'étymologie étonne et fait parfois sourire, l'auteur offre un survol des diverses influences étrangères sur la langue française. Mais, surtout, il présente les nombreuses ressources dont dispose le lexique français pour s'enrichir, que ce soit les mots hérités du latin, ceux empruntés aux langues étrangères qui l'ont influencé, ou encore les mots obtenus par les procédés de création internes à la langue française.

Le livre est divisé en cinq sections, elles-mêmes divisées en chapitres, chacun étant consacré à une langue en particulier ou à un procédé de